

Particuliers, ne vous déplacez pas

Vous pouvez effectuer l'essentiel de vos démarches et poser toutes vos questions sur **impots.gouv.fr**

Pour contacter nos services vous devez utiliser la **messagerie sécurisée** de votre espace particulier, le **courriel** ou le **téléphone**.

Dans le cadre des mesures de lutte contre le Coronavirus, l'accueil sur place n'est en effet possible qu'en cas d'absolue nécessité et exclusivement sur rendez-vous.

Vous pouvez nous joindre :

du LUNDI au VENDREDI
de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

au 03 26 61 50 24

ou contacter les services de la DGFIP

au 0809 401 401 (appel non surtaxé)